

Intitulé de la formation :	➤		
Spécialité (s) :	<input type="checkbox"/> Acoustique <input type="checkbox"/> Architecture et Etudes Urbaines <input type="checkbox"/> Automatique <input type="checkbox"/> Electronique <input type="checkbox"/> Energétique-Thermique-Combustion <input type="checkbox"/> Génie Civil <input type="checkbox"/> Génie électrique <input type="checkbox"/> Génie Industriel <input type="checkbox"/> Génie des Matériaux <input type="checkbox"/> Génie Mécanique	<input type="checkbox"/> Génie des procédés et bioprocédés <input type="checkbox"/> Informatique Embarqué <input type="checkbox"/> Mécanique des Milieux Fluides <input type="checkbox"/> Mécanique des Solides, des Matériaux, des structures et des surfaces <input type="checkbox"/> Productique - Mécanique <input type="checkbox"/> Procédés de Fabrication, Optimisation de Process et de produits <input type="checkbox"/> Robotique <input type="checkbox"/> Signal, Image, Vision	
Lien du MOOC			
Mots-clés :			
Responsable			
Téléphone :			
E-mail (responsable)			
Unité / Laboratoire			
Intervenant(s)			
Site	<input type="checkbox"/> ANGERS	<input type="checkbox"/> LE MANS	<input type="checkbox"/> NANTES
Lieu (établissement)			
Visio possible :	OUI* <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	*Préciser si hybride:	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Langue de formation :	Français <input type="checkbox"/>	Anglais <input type="checkbox"/>	
Volume horaire (indiquer la repartition)	CM	TD	TP
Nombre maximum de participant.e.s	Présentiel :		
	Visio :		
Dates (à défaut périodes) prévues :			
Remarques :			
Compétences ¹ (choisir 1 à 3 compétences)			

¹ L'arrêté du 22 février 2019 définit les compétences des diplômés du doctorat et inscrit le doctorat au répertoire national de la certification professionnelle. Ces compétences sont regroupées en 6 blocs :

Bloc 1: Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective,
 Bloc 2: Mise en oeuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective,
 Bloc 3: Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R & D, d'études et prospective,
 Bloc 4: Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale,
 Bloc 5: Formation et diffusion de la culture scientifique et technique,
 Bloc 6: Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Détails de la formation

Niveau requis/souhaité pour la formation :

DÉBUTANT

AVANCÉ

EXPERT

Prérequis :

Contexte / Problématique :

Objectifs pédagogiques :

Description détaillée du contenu de la formation :

Annexe : Compétences

Bloc 1: Conception et élaboration d'une démarche de recherche prospective

- disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé ;
- faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés ;
- identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel ;
- apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux ;
- s'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel.

Bloc 2: Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement,

- mettre en oeuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation ;
- mettre en oeuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R & D ;
- garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en oeuvre les dispositifs de contrôle adaptés ;
- gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R & D ;
- mettre en oeuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R & D, d'études ou d'innovation.

Bloc 3: Valorisation et transfert des résultats d'une démarche

- mettre en oeuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux ;
- respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur ;
- respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels ;
- mettre en oeuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles ;
- mobiliser les techniques de communication de données en " open data " pour valoriser des démarches et résultats.

Bloc 4: Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

- acquérir, synthétiser et analyser les données et informations scientifiques et technologiques d'avant-garde à l'échelle internationale ;
- disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles ;
- dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels ;
- développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale ;
- disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau.

Bloc 5: Formation et diffusion de la culture scientifique et technique

- rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral ;
- enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés ;
- s'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant-garde.

Bloc 6: Encadrement d'équipes dédiées à des activités de prospective

- animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires ;
- repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires ;
- construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe ;
- identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel ;
- évaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs